Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 023-212326607-20261111-D202647-DE

Membres	11
Présents	7
Représentés	1
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

Commune de La Villetelle

Département de la Creuse

Séance ordinaire du conseil municipal du 11 novembre 2026 à 9 heures 30 selon la convocation du 6 novembre 2026 à la mairie de La Villetelle, sous la présidence de Chantal PINGUET, maire.

Secrétaire de séance : Bérengère de MONTGAILHARD

Délibération n° 2026/47 du 11 novembre 2026
portant sur la demande de subvention de l'école élémentaire de Crocq.

Présents : Mmes PINGUET Chantal, BAYART Thérèse, BŒUF Madeleine et

de MONTGAILHARD Bérengère.

MM. MAROT Jérémy, LEGRAND Bruno et MEYNARD Sylvain.

Absents : Mmes DELATRONCHETTE Tiffany et HÉNAUX Camille.

MM. FERRY Éric et VIVIÈS René.

Monsieur VIVIÈS René donne pouvoir à Madame PINGUET Chantal.

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'école élémentaire de Crocq nous sollicite afin de lui attribuer une aide financière pour son projet de voyage à bord de la péniche Langon, sur le canal du Midi du 4 au 9 avril 2027.

Elle précise qu'un enfant domicilié sur la commune est concerné.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accorde 60 € par enfant qui aura effectivement participé au voyage,
- charge Madame le Maire d'inscrire la somme correspondante au BP 2027,
- décide que cette somme sera versée directement à la famille concernée.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Le Maire, Chantal PINGUET

MAIRIE de LA VILLETELLE 23260